

Préserver de notre système solidaire... Quoi qu'il en coûte

01- Solidaires CCRF & SCL rappelle quelles ont été les motivations politiques et idéologiques de l'actuel Gouvernement mais aussi de ceux qui l'ont précédé pour vendre leur réforme libérale et tuer notre système de retraite basé sur un principe de solidarité.

02- Le Gouvernement actuel a annoncé sa volonté de réformer en profondeur le système de retraite créée en 1945, qu'il juge trop complexe avec ses 42 régimes, générateur d'injustice et pénalisant les mobilités professionnelles. Le Gouvernement a donc décidé de mettre en place un système universel, basé, toujours selon ses promoteurs, sur un principe dit de simplification, garantissant l'égalité de tous et toutes devant le système de retraite sur la base de règles selon des principes annoncés clairs, lisibles et transparents et permettant d'accompagner et faciliter les mobilités professionnelles.

03- Ce même Gouvernement base son discours politique avec les arguments suivants : à savoir que le système actuel est trop dépendant des hypothèses de croissance économique et d'emploi et qu'ainsi il est préconisé de mettre en place des mécanismes de pilotage pouvant fonctionner de manière la plus automatique possible. Ainsi, il vantait (ou motivait) son discours (ou analyse) qu'un régime par points permettrait d'ajuster les prestations de retraites aux recettes attendues sans jamais dépasser la règle d'or de 13,8 % du PIB, avec la conclusion suivante :

04- Chaque euro cotisé comptabilisé de la même manière dans le calcul de la pension de retraite = mêmes droits pour tous et toutes.

05- Sa méthode : à partir des projections financières du Conseil d'orientation des retraites (COR), le Président de la République souhaitait un système de retraites à l'équilibre dès 2025 confiant cette mission à M. Delevoye, haut-commissaire aux retraites, pour jeter les bases de ce système dit « universel » devant servir de socle à la « concertation ».

06- Résultat de sa méthode : Passage en force du Gouvernement qui veut imposer sa réforme des retraites à l'Assemblée Nationale par l'utilisation DE LA MATRAQUE du 49-3 le 28 février 2020 (juste avant le confinement pour cause Covid-19) et par ordonnances coupant court à tout débat politique et public sur ce sujet fondamental et faisant fi de la forte mobilisation syndicale portée notamment par l'Union Syndicale Solidaires et ayant duré plusieurs mois lors de l'hiver 2019 / 2020.

07- Nous savons par expérience que toutes les réformes portant sur les retraites (1992-2003-2010), constituent des attaques de notre système solidaire, aboutissant au recul de l'âge de retraite, à l'allongement des carrières, à la diminution des pensions,...

08- Par cette méthode, le Gouvernement dépolitise la question des retraites, n'en fait plus un enjeu de débat public, institue un rapport de force défavorable aux travailleur.euses et au mépris de tout réel dialogue social avec les représentant.e.s de salarié.e.s, refuse tout référendum, et empêche tous débats et votes sur les enjeux de fond au Parlement.

09- Force est de constater que la pandémie de la Covid-19 montre à quel point notre système de retraite solidaire, obtenue de longue lutte, doit être pérennisé et défendu. En effet, le fameux plafond de verre des 13,8 % du PIB à ne pas dépasser, totalement abstrait, idéologique et arbitraire, s'il devait être mis en œuvre, aurait des incidences désastreuses sur

les pensions de retraites, dans un contexte, qu'on peut imaginer durable, d'une croissance négative (-12 % en 2021), appauvrissant encore plus les plus pauvres et augmentant mécaniquement le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

10- Alors que le Gouvernement débloque et déverse à l'infini des milliards aux entreprises (et par ricochet aux actionnaires) sans aucun contrôle sur l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires, faisant voler en éclat la doxa libérale européenne, il n'a pas mis la même volonté pour sauver notre système des retraites.

11- Solidaires CCRF & SCL demande l'application par le gouvernement de son verbatim « quoi qu'il en coûte » pour les retraites au bénéfice des salariés.

12- Solidaires CCRF & SCL revendique :

12A- → La garantie d'un taux de remplacement de 75 % du revenu antérieur pour tous les régimes.

12B- → La garantie d'une retraite minimale égale au SMIC pour une carrière complète de 37,5 ans, pour les salariés du privé comme du public.

12C- → La retraite à 60 ans, avec prise en compte des spécificités des métiers et de leur pénibilité de manière à assurer un départ anticipé de 5 ans sur cet âge légal.

12D- → L'annulation de la décote.

12E- → Un système de retraite solidaire, dans un cadre de justice sociale, de solidarité intergénérationnelle, sur des fondements d'égalité femmes-hommes, et l'abrogation de toutes les réformes régressives.

12F- → Un système qui permette à tou-tes les travailleur-euses une retraite digne, financé par une augmentation des cotisations sociales patronales, la suppression des exonérations et un élargissement de l'assiette aux revenus non cotisants et dividendes.

12G- → Le maintien des avantages familiaux tant que le rattrapage des salaires et des retraites ne permet pas de rétablir l'égalité entre les hommes et les femmes.

12H- → L'indépendance économique de tous les individus, dont les femmes, et dénonçons tout système qui vise à privilégier un statut marital au détriment d'autres choix de vie personnelle qui relèvent des libertés individuelles, par un système de retraite discriminatoire et basé sur des fondements patriarcaux, issus de l'ère Napoléonienne, ignorant les évolutions sociétales du XXI^{ème} siècle.

13- Solidaires CCRF & SCL réaffirme sa volonté d'égalité au cœur du système et la lutte contre les discriminations plutôt qu'une politique nataliste et qui n'assigne les femmes qu'au rôle de mère.